



La Ville de Paris a annoncé avoir reçu vendredi dernier le label Ecocert, qui certifie durable et biologique l'alimentation dans les crèches parisiennes. La Ville de Paris met ainsi en avant que 45% des aliments servis dans ses crèches proviennent de l'agriculture biologique ainsi que son "souci de réduire l'empreinte carbone de sa restauration".



Une série d'audits a été réalisée cette année dans les crèches parisiennes par Ecocert, organisme international de contrôle et de certification en matière d'alimentation biologique, dont les résultats ont notamment montré la part de 45% des volumes bio, une "part importante" de fait maison et la limitation des produits transformés, une "vérification rigoureuse" lors de la réception des produits, la lutte contre le suremballage, la "bonne organisation" pour limiter le gaspillage alimentaire, un bilan carbone affichant une empreinte "très raisonnable" ou encore la limitation des perturbateurs endocriniens dans la vaisselle et dans les jouets. *"Cette labellisation illustre l'engagement de la Ville de Paris à faire de la petite enfance une priorité de son action municipale..."*, a déclaré Patrick Bloche, adjoint à la Maire de Paris chargé des questions liées à l'éducation, à la Petite enfance et

aux familles. Par ailleurs, un autocollant visant à informer les familles de la qualité des repas préparés sur place sera prochainement apposé sur les portes des crèches.

Selon la Ville de Paris, qui se présente comme le premier acheteur public de produits biologiques en France, 20.000 repas sont préparés chaque jour par 1.600 agents techniques de la petite enfance.